

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept et le 2 octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALEMANY Brigitte, ALLIER Stéphane, DAVID-RICHELME Suzanne, GILS Bernard, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, LEFRANCQ Arnaud, PREVOTEAU Gisèle, VILA Charlotte.

Absents excusés : LOUVEAU Solveig a donné procuration à GILS Denise  
PAPINESCHI Véronika a donné procuration à VILA Charlotte  
VILA Didier a donné procuration à GRINO Sylvie  
PELTIER Julien  
RICHOU Xavier.

Sur proposition de la Présidente, Mme DAVID-RICHELME Suzanne est désignée secrétaire de séance.

### **APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 septembre est approuvé.

### **SERVICES TECHNIQUES**

Denis BRETON, chef d'équipe, expose l'état des lieux du matériel et des équipements du service technique. Il dresse le bilan et les projections des actions du service dans les divers secteurs d'activités.

### **AUDE CENTRE**

- Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'intégration des communes suivantes dans le périmètre du Syndicat Mixte Aude Centre :

- Argens-Minervois, Berriac, Carcassonne (20% de son périmètre), Fontiès d'Aude, Montirat, Palaja (20% de son périmètre), Pradelles-en-Val (80% de son périmètre), Roubia.

Avis favorable également à l'extension de périmètre des communes déjà adhérentes suivantes :

- Rustiques (de 40% à 100%), Trèbes (de 10% à 100%), Villedubert (de 85% à 100%).

- Une réunion sur les prévisions de travaux de l'Argent-Double sur la commune aura lieu mercredi 4 octobre à 18h avec un responsable du SMAC et le cabinet GAXIEU maître d'œuvre.

### **SCOT**

Dans le cadre du SCOT (schéma de cohérence territoriale) un questionnaire a été adressé par Carcassonne Agglo. Une commission communale se chargera de ce dossier d'urbanisme.

### **RIFSEEP**

Le nouveau régime indemnitaire pour les agents communaux sera applicable à chaque cadre d'emplois à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le RIFSEEP se substitue de droit au régime actuel sous forme d'une prime qui est fixée selon le niveau de responsabilités et d'expertise requis dans

l'exercice des fonctions de chaque agent. Ils sont répartis au sein de différents groupes au regard de divers critères professionnels :

- encadrement, coordination, technicité, expertise, expérience, qualification et suggestions particulières.

L'indemnité est divisée en deux parties, une part fixe (IFSE) représentant 90% qui sera versée mensuellement et une part variable (CIA) représentant 10% qui sera versée annuellement à l'issue de l'entretien professionnel. A partir du 16<sup>ème</sup> jour d'arrêt de maladie ordinaire d'un agent dans l'année civile, une retenue de 1/30<sup>ème</sup> de la prime RIFSEEP sera effectuée par jour d'arrêt maladie.

## **TRAVAUX**

- Le planning des travaux est respecté.

- La fermeture intégrale de la route départementale 24h/24 est prévue du 6 novembre au 27 novembre. Cette coupure est nécessaire pour les questions techniques suivantes : largeur de voirie ne permettant pas d'opérer autrement, travaux de coulage de béton RAANE et durée nécessaire de séchage. Le DESC validé par le département prévoit les déviations VL, PL, Bus et 2 zones de stockage pour les transports exceptionnels.

Afin d'impacter à minima l'activité économique des commerces la commune va prendre en charge la mise en place de panneaux signalétiques pour diriger les véhicules qui souhaitent accéder à ces commerces pendant cette période.

- Les pavés autobloquants déposés pour le SYADEN pour la tranchée éclairage public (en face le groupe scolaire jusqu'au chemin de Mengaud) seront remplacés à l'identique par l'entreprise EIFFAGE conformément au marché.

- 2 parkings supplémentaires seront créés côté boulangerie nécessitant le déplacement de la fontaine ainsi que du lampadaire.

## **DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

**LUNDI 6 NOVEMBRE à 20h30**